

Zac Bercy-Charenton
Démarche de concertation 2022
<i>Compte-rendu des contributions numériques</i>

RAPPEL DU CONTEXTE

A la suite du travail du Comité Citoyen mis en place par l'aménageur (la SEMAPA), les objectifs de la ZAC ont été revus. La Ville de Paris a lancé une démarche de concertation réglementaire en 2022, en vue de la modification du dossier de ZAC. L'agence Ville Ouverte, bureau d'études en urbanisme et concertation, a été mandatée par la Ville de Paris pour l'organisation de cette démarche.

Cette phase de concertation a pour objectif d'informer les parisiens des réflexions en cours sur ce périmètre, de confirmer avec eux les pistes de réflexion proposées par les membres du Comité Citoyen et d'approfondir certains éléments de réflexion.

Cette démarche est constituée en deux temps. Cet été, une phase d'informations et de recueil général d'avis a pris la forme d'une exposition éphémère sur le site de l'occupation temporaire Bercy-Beaucoup, au cœur du périmètre de projet. 5 expositions déportées (affichage dans la rue) ont été installées dans le 12^e arrondissement de Paris et à Charenton-le-Pont. Des temps d'échanges et des balades urbaines commentées par l'aménageur (SEMAPA), la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris et les maîtrises d'œuvre (les paysagistes Coloco et Atelier Jours, et les architectes-urbanistes Leclercq Associés) ont été organisés pour découvrir le périmètre du projet et ses enjeux. Ils ont permis à plus d'une centaine de participant.e.s de connaître l'état des lieux des réflexions, et de formuler de premiers questionnements. Un questionnaire multithématique papier (disponible en mairie du 12^e et lors des temps d'échange) et en ligne (sur la plateforme idee.paris.fr) était disponible de juillet à début novembre 2022 pour permettre aux habitant.e.s de s'exprimer sur leurs besoins et leurs envies pour le futur quartier.

LA PLATEFORME NUMÉRIQUE¹

L'alimentation de la plateforme idee.paris visait à informer les citoyen.ne.s sur le projet et la démarche de concertation et à recevoir des contributions et avis selon les questions posées à la concertation. La possibilité de contribuer à distance visait à favoriser la participation de celles et ceux ne pouvant pas donner leur avis lors des moments d'échanges organisés en face à face. Les contributeur.ice.s pouvaient retrouver sur la plateforme idee.paris :

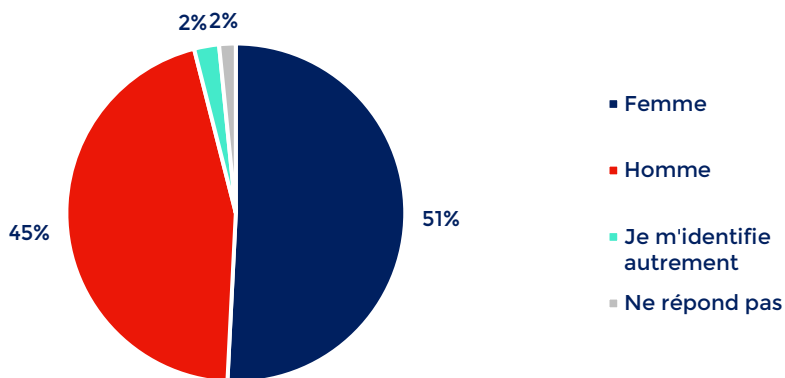
- Un questionnaire en ligne portant sur les futurs espaces extérieurs et bâtis de Bercy-Charenton. Le questionnaire a été diffusé du 9 juillet 2022 au 31 octobre 2022 sur le site idee.paris et au format papier à la Mairie du 12^e arrondissement de Paris
- Un espace de commentaires libres
- Un onglet avec des ressources sur le projet
- Un agenda des divers moments de rencontre.

¹ L'ensemble des données sont disponibles sur decider.paris.fr

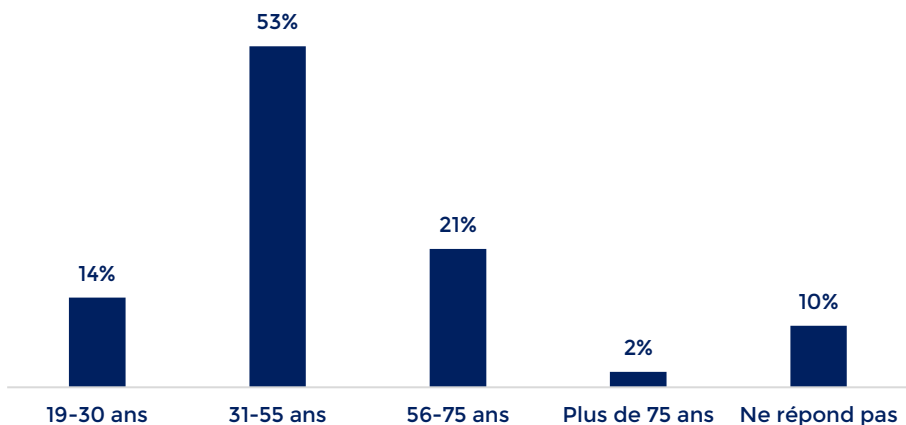
LES CONTRIBUTEURS

- 252 personnes ont répondu au questionnaire, dont 46 au format papier et 206 au format numérique :

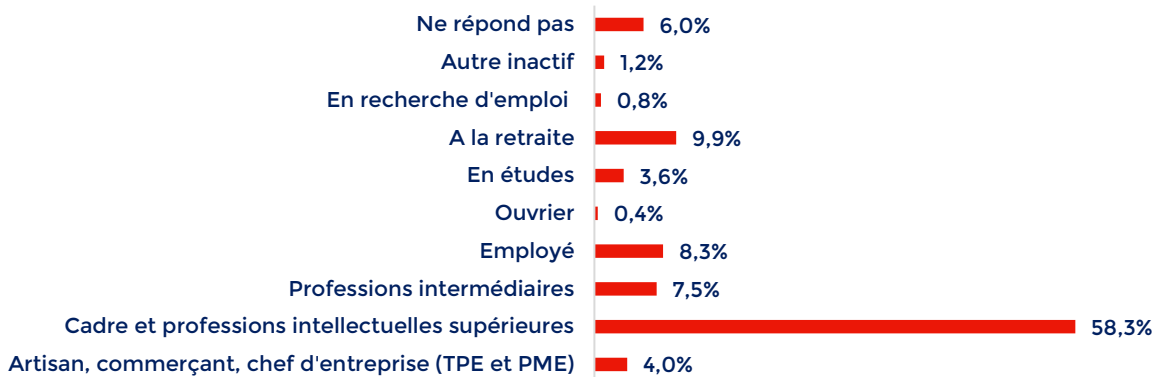
Répartition des répondant.e.s par genre (en %)



Répartition des répondant.e.s par âge (en %)



Répartition des répondant.e.s par occupation professionnelle (en %)

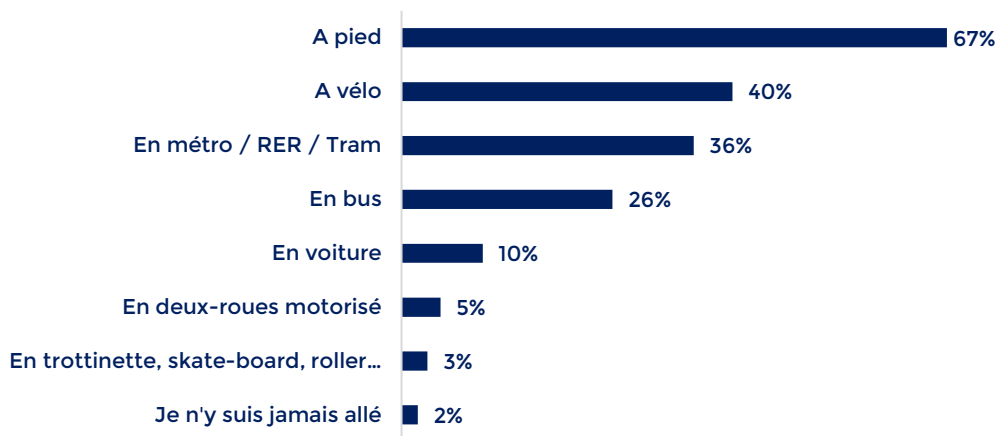


- 53 propositions ont été déposées en ligne et 50 commentaires de propositions.

COMPTE-RENDU DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE

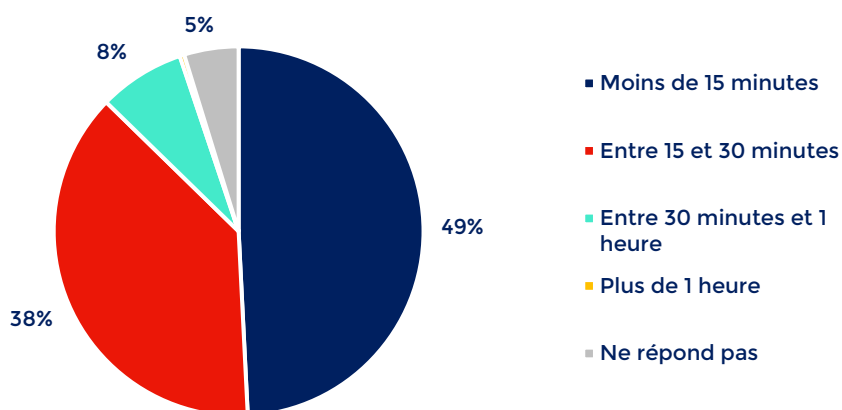
- Les futurs espaces extérieurs de Bercy-Charenton

Modes de déplacement utilisé par les répondants pour se rendre à Bercy-Charenton (en %)



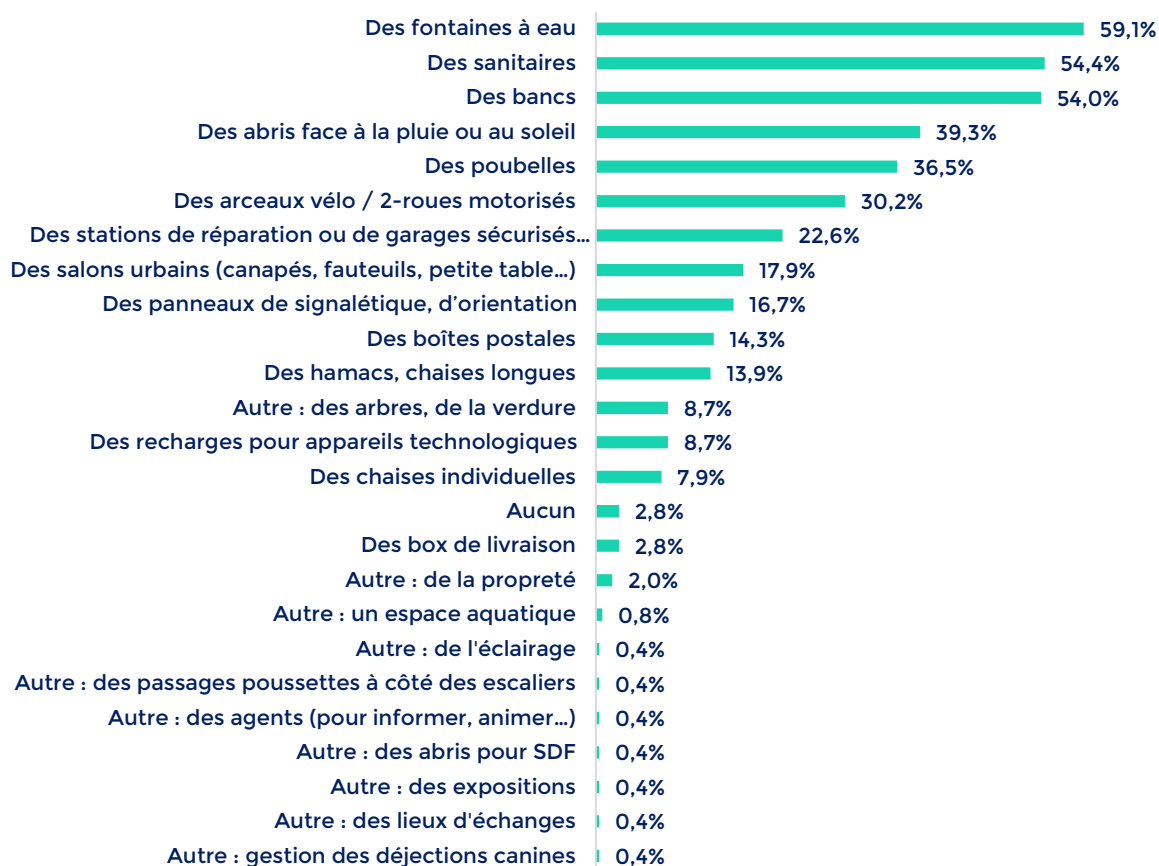
Deux tiers des répondants utilisent la marche à pied pour se rendre à Bercy-Charenton. De fait, les mobilités actives (marche et vélo) et les transports en commun sont les modes de déplacement les plus utilisés pour rejoindre Bercy-Charenton.

Temps passé par les répondant.e.s pour aller à Bercy-Charenton (en %)



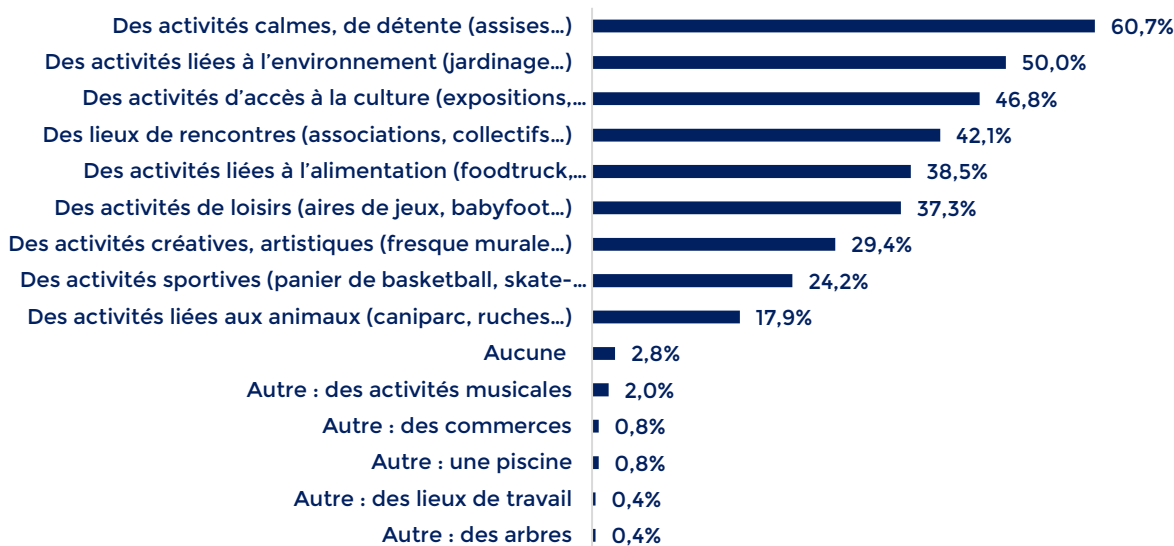
La moitié des répondant.e.s mettent moins de 15 minutes pour aller à Bercy-Charenton. Plus du tiers des répondant.e.s mettent entre 15 et 30 minutes.

Manques ressentis en marchant ou en pédalant dans la rue (en %)



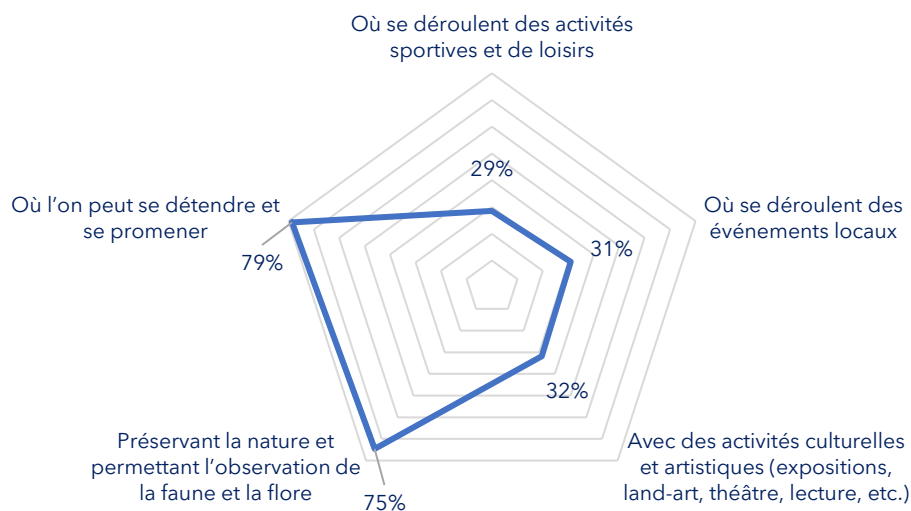
Quand les usager.ère.s se déplacent à pied ou à vélo dans la rue à Paris, les manques ressentis les plus importants correspondent à du mobilier urbain (fontaines à eau, sanitaires, poubelles, etc.), ainsi qu'au confort de la pause (bancs et abris face aux conditions météorologiques). Ensuite, viennent les services dédiés aux cyclistes (arceaux, garages sécurisés, etc.).

Animations désirées au sein des rues et places du futur quartier Bercy-Charenton (en %)



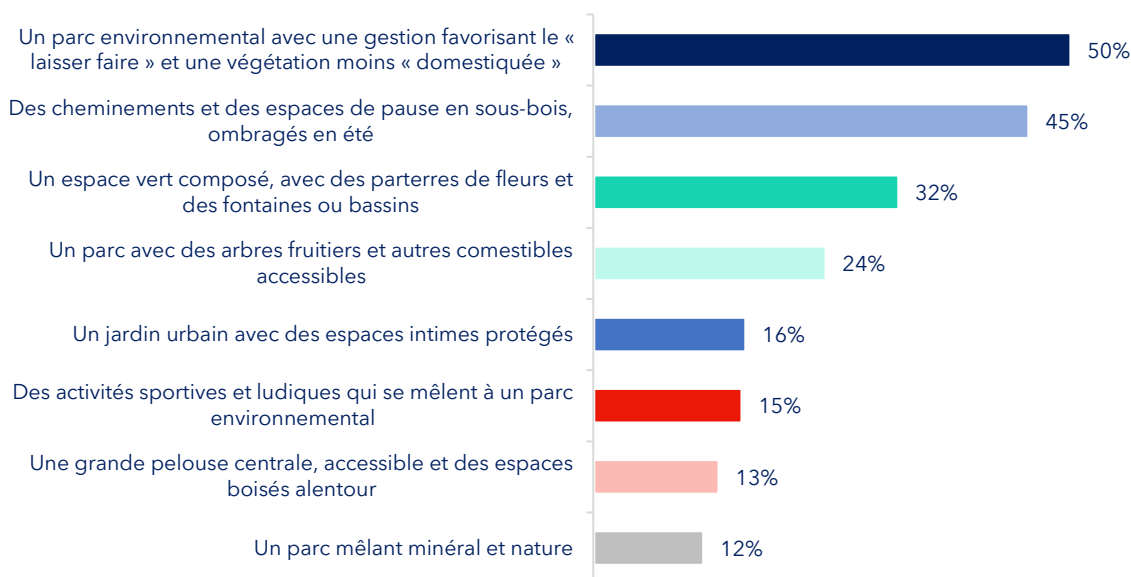
Les animations désirées au sein des rues et places du futur quartier Bercy-Charenton correspondent, prioritairement, à : des activités calmes et de détente (61 % des répondant.e.s), des activités liées à l'environnement (50 % des répondant.e.s) et des activités d'accès à la culture (47 % des répondant.e.s).

Les attentes pour un nouveau parc un Paris (en %)



Les attentes vis-à-vis du futur parc de 3 hectares qui sera créé au sein du quartier Bercy-Charenton correspondent majoritairement à un parc où l'on peut se détendre et se promener (79 % des répondant.e.s) et à un parc préservant la nature et permettant l'observation de la faune et de la flore (75 %). Des activités sont tout de même souhaitées au sein du parc pour un tiers des répondant.e.s.

Ambiances végétales désirées pour les futurs espaces verts du site (en %)



Les ambiances végétales désirées pour les futurs espaces verts du site correspondent à des ambiances plutôt forestières où la flore spontanée peut s'exprimer : une gestion favorisant le « laisser faire » et une végétation moins domestiquée (50 %), des cheminements et des espaces de pause en sous-bois (45 %). Un tiers des répondant.e.s souhaitent, à l'inverse, un espace vert composé avec des parterres de fleurs.

Les trois ambiances végétales privilégiées correspondent aux images ci-dessous :



Ambiance n° 1 : 50 % des répondants



Ambiance n° 2 : 45 % des répondants



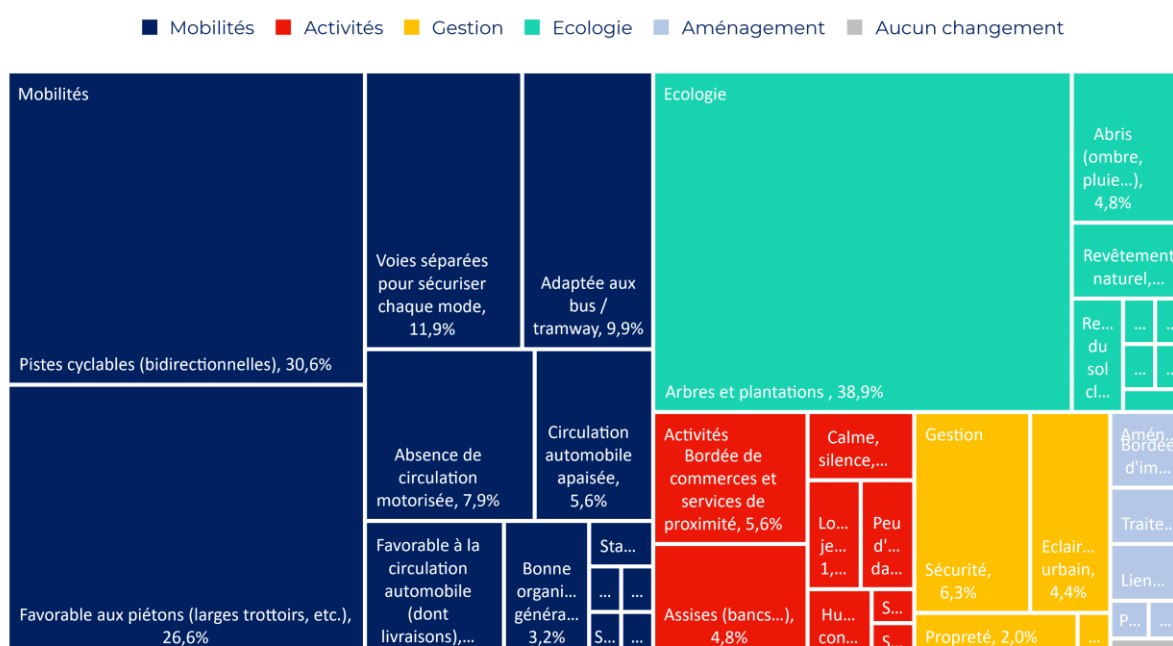
Ambiance n° 3 : 32 % des répondants

Raisons du choix des ambiances végétales pour les futurs espaces verts du site (en %)



Le choix des ambiances végétales préférées est principalement dû à la volonté de développer un écosystème naturel en rapport aux enjeux liés à la transition climatique (56 % des répondant.e.s), en lien à des ambiances calmes et possibilités de jardinage. Mais certain.e.s s'inquiètent des potentiels mésusages que ce type d'ambiance pourrait produire et préfèrent des espaces davantage aménagés et animés.

Les critères imaginés par les répondants pour l'aménagement de la rue Baron-le-Roy (en %)



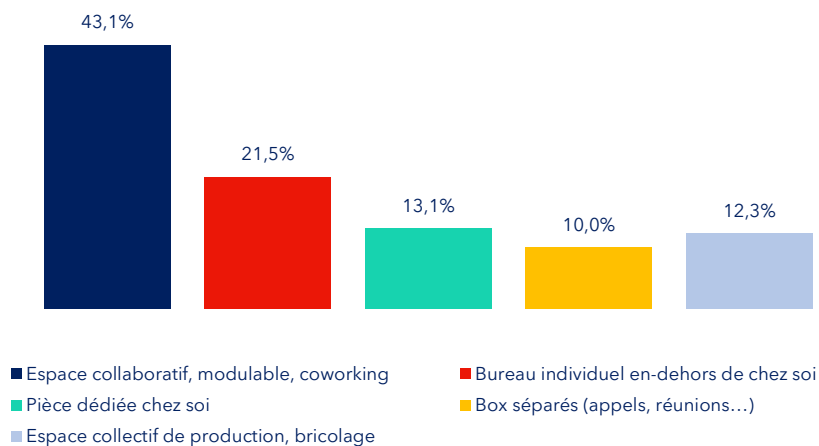
Concernant plus spécifiquement la future rue Baron-le-Roy, les critères d'aménagement imaginés par les répondant.e.s correspondent tout d'abord à des enjeux liés aux mobilités

avec pour idée de développer les mobilités actives (marche à pied et vélo) en proposant des espaces suffisamment larges et confortables pour chacun des modes. Puis, ce sont des critères liés à l'écologie qui sont apparus, dont prioritairement la nécessité de plantations végétales :

Mobilités	Pistes cyclables (bidirectionnelles)	30,6%
	Favorable aux piétons (larges trottoirs, etc.)	26,6%
	Voies séparées pour sécuriser chaque mode	11,9%
	Adaptée aux bus / tramway	9,9%
	Absence de circulation motorisée	7,9%
	Circulation automobile apaisée	5,6%
	Favorable à la circulation automobile (dont livraisons)	5,2%
	Bonne organisation générale	3,2%
	Stationnement vélo	0,8%
	Bornes de recharge électrique	0,4%
	Avec du stationnement automobile	0,4%
	Sans stationnement automobile	0,4%
	Absence de contremarches	0,4%
Activités	Bordée de commerces et services de proximité	5,6%
	Assises (bancs...)	4,8%
	Calme, silence	2,0%
	Loisirs, jeux	1,6%
	Peu d'obstacles dans la rue	1,6%
	Humaniser, convivialité	1,2%
	Statues allégoriques	0,4%
	Sanitaires	0,4%
Gestion	Sécurité	6,3%
	Eclairage urbain	4,4%
	Propreté	2,0%
	Espace canin	0,4%
Ecologie	Arbres et plantations	38,9%
	Abris (ombre, pluie...)	4,8%
	Revêtement naturel, sans bitume	2,4%
	Revêtement du sol clair	1,6%
	Point d'eau	0,4%
	Agriculture urbaine	0,4%
	Poubelles de tri	0,4%
	Récupération des eaux de pluie	0,4%
	Panneaux solaires	0,4%
Aménagement	Bordée d'immeubles	1,6%
	Traitement soigné des sous-faces	1,2%
	Lien urbain entre Paris et Charenton-le-Pont	1,2%
	Peu de bâti	0,4%
	Conservation du patrimoine	0,4%
Aucun changement		0,4%

- Les futurs espaces bâtis à Bercy-Charenton

Types d'espaces de bureau désirés (en %)



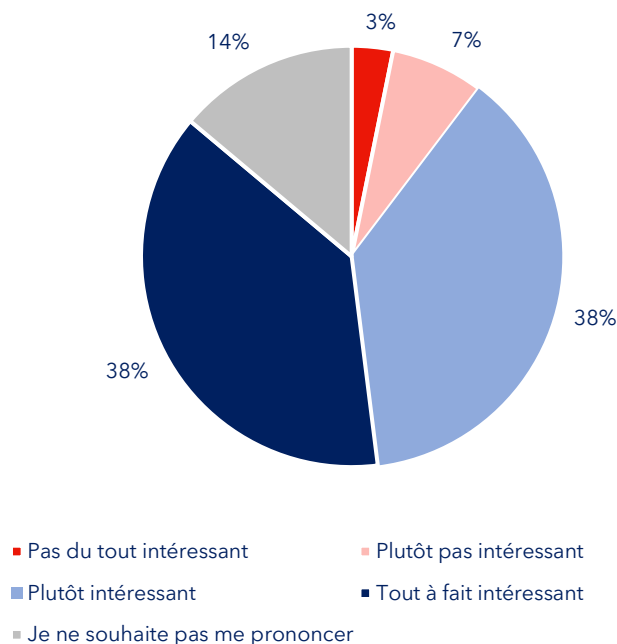
Quasiment la moitié des répondant.e.s s'étant exprimés sur le type d'espace de travail désiré souhaitent des espaces collaboratifs et modulables. Un cinquième souhaitent plutôt des bureaux individuels.

En termes de services, ils ont prioritairement cité la nécessité d'espaces de détente au sein de la structure et d'espaces de sociabilité facilement accessibles. Puis, viennent la proximité du logement et la mise en place de services partagés (bibliothèques, cafétérias ou cuisines collectives, locaux vélos, activités sportives, espaces dédiés aux enfants...).

La présence d'espaces végétalisés ou d'un parc accessible est l'un des critères d'appréciation les plus importants pour les répondants. Puis, en termes de rapport à la nature, viennent des critères liés aux vues offertes, la présence d'espaces extérieurs, la dimension écoresponsable de la construction ou une ventilation naturelle.

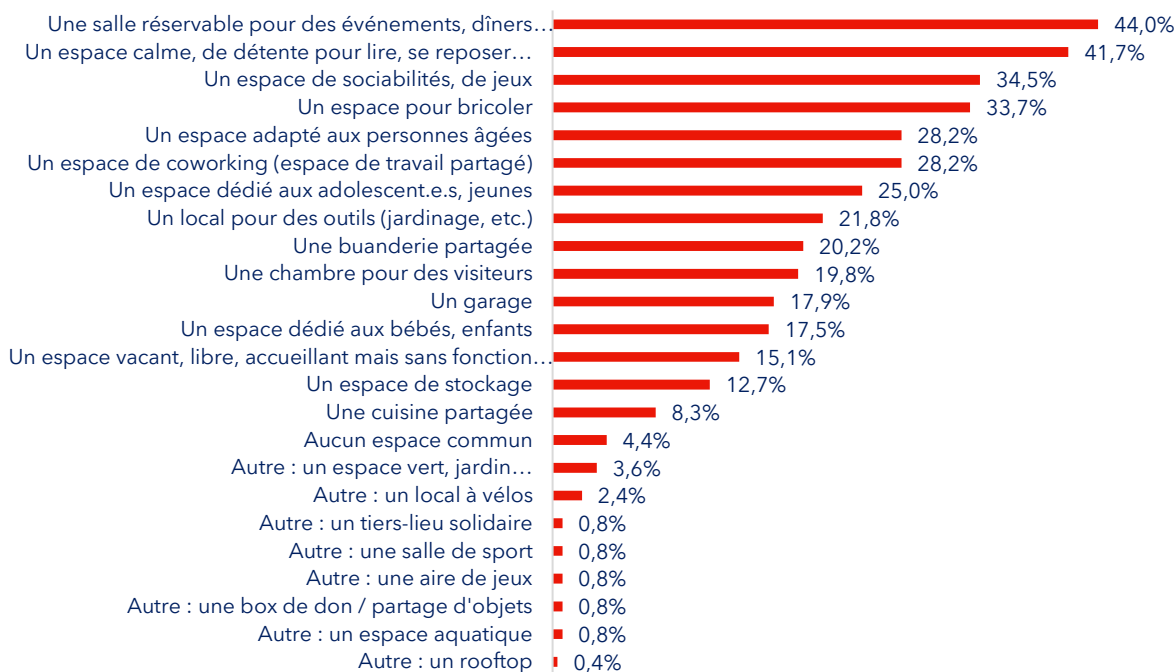
Enfin, la fonctionnalité de l'espace de travail est aussi l'un des critères d'appréciation les plus importants pour les répondant.e.s, notamment en termes de matériel informatique et performance de la connectique. Une ambiance calme semble aussi importante, puis le confort de l'habiter en termes d'ensoleillement et d'impression d'espace. Viennent ensuite la nécessité de rangements et d'un cadre harmonieux, naturel, personnalisable.

Avis concernant l'adaptation du nombre de pièces du logement selon les étapes de sa vie (en %)



Trois quarts des répondant.e.s trouvent intéressante l'idée de logements modulables, notamment qui permettent d'adapter le nombre de pièces du logement selon les étapes de sa vie.

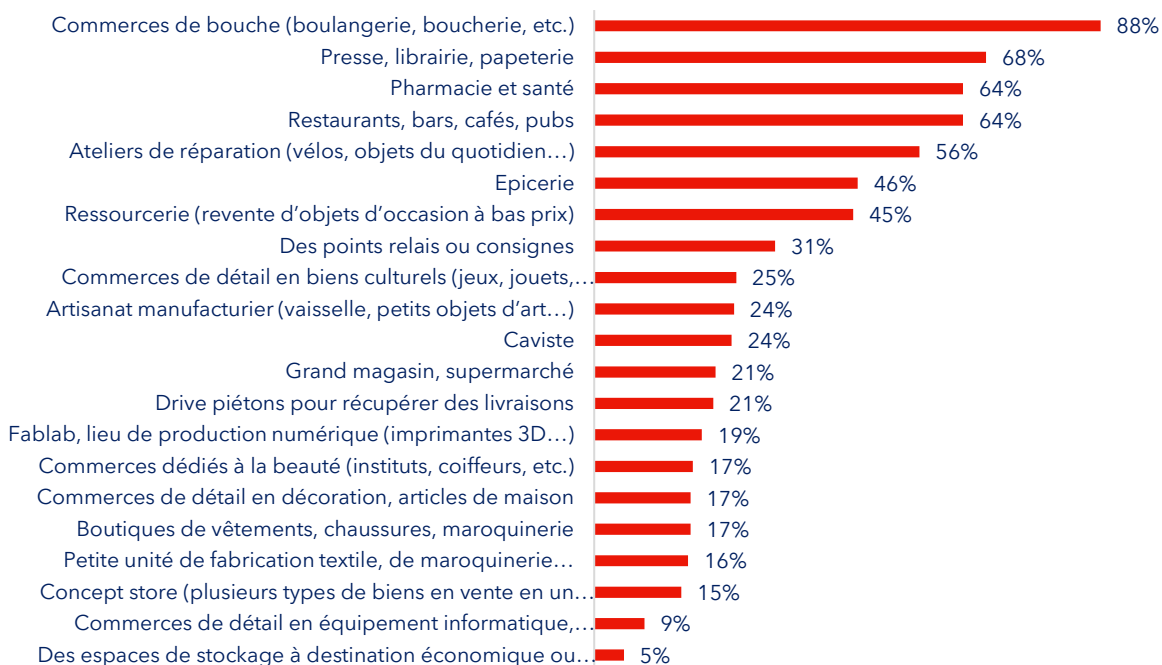
Types d'espaces communs désirés au sein des immeubles ou à proximité (en %)



Les types d'espaces communs désirés au sein des immeubles ou à proximité correspondent tout d'abord à des espaces de sociabilité et rencontres (salle réservable, espace de jeux, etc.), parfois dédiés à certains publics (notamment les personnes âgées et jeunes). Puis, sont

désirés des espaces de détente pour se reposer ou s'adonner à des activités calmes. Ensuite, des espaces communs de travail sont plébiscités, tels des espaces de bricolage, dédiés au jardinage ou au coworking.

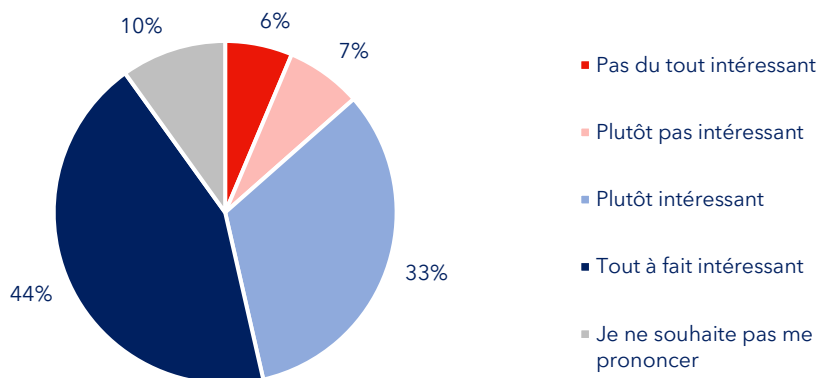
Types de commerces, services, artisanat et petits lieux de production à implanter à Bercy-Charenton (en %)



Les types de commerces, services et lieux d'artisanat désirés au sein du futur quartier Bercy-Charenton correspondent prioritairement à des commerces de proximité relatifs à un quartier (commerces de bouche, presse, services de santé...), ainsi qu'à des lieux de sociabilités accessibles (restaurants, bars...) ou à la mise en valeur d'objets de seconde main (ressourceries, ateliers de réparation...).

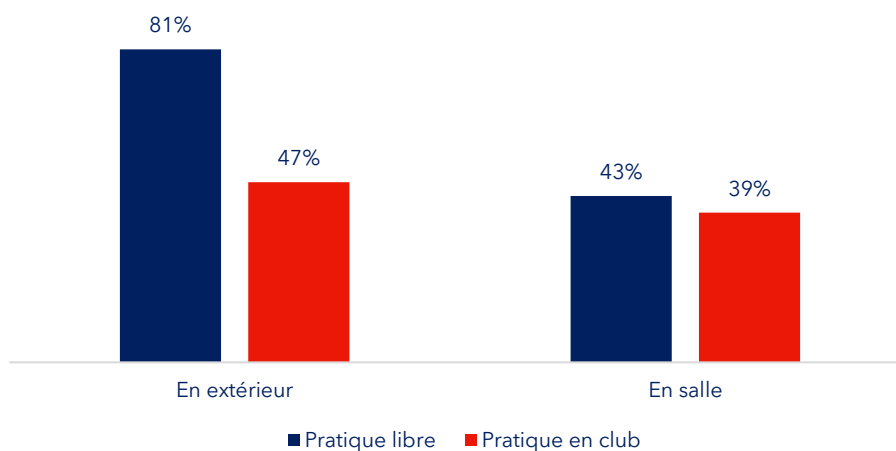
• Focus sur le complexe sportif Léo Lagrange

Avis concernant l'idée de mettre en place des activités sportives qui respectent l'environnement au sein du bois de Vincennes (en lien au secteur Léo Lagrange) (en %)



Les trois quarts des répondant.e.s considèrent intéressante l'idée de mettre en place des activités sportives qui respectent l'environnement au sein du bois de Vincennes, en lien au secteur Léo Lagrange.

Modes de pratique sportive souhaités par les répondants au sein du secteur Léo Lagrange (en %)



La pratique libre en extérieure est le premier type de pratique sportive désiré au sein du secteur Léo Lagrange (81 % des répondants), puis viennent les autres pratiques libres ou en club, en extérieur ou en salle (entre 39 % et 47 % des répondants).

• Vision relative au futur quartier Bercy-Charenton

Selon les répondant.e.s, les critères principaux pour un projet urbain réussi sont relatifs à :

- La prise en compte de la dimension écologique et la végétalisation importante de ce projet (plus du tiers des répondants) ;
- L'intégration entre divers activités et services urbains (économie, résidentiel, environnement, etc.) (un cinquième des répondants) ;

- La création de lien social intergénérationnel et la prise en compte des usagers et habitants pour un projet qui répond à leur bien-être (et non à des enjeux économiques ou politiques) (un cinquième des répondants) ;
- La création de liens urbains et la prise en compte des enjeux liés aux mobilités (entre 5 et 10 % des répondants) ;
- Le respect de l'histoire des lieux et d'une certaine esthétique (entre 5 et 10 % des répondants) ;
- L'exemplarité du quartier qui se doit de devenir un modèle d'innovation (moins de 5 % des répondants) ;
- La prise en compte du respect des normes et des enjeux sécuritaires (moins de 5 % des répondants).

Les participant.e.s ont fait part d'éléments supplémentaires sous forme libre :

- La volonté de revoir la donne concernant les logements (entre une demande de densification et une demande de dé-densification) :
 - « Vue la surface utilisable, il faut faire des tours d'habitation plus hautes pour loger plus de personnes. Les vues n'en seront que plus spectaculaires et il restera de la surface pour des parcs/jardins »
 - « Privilégier logement et densité qui est le charme et le caractère de Paris »
 - « Privilégier des immeubles à forte hauteur pour libérer au maximum l'espace de pleine terre en veillant à choisir des matériaux et aménagements de qualité »
 - « Rappelons que dans ces conclusions, le commissaire-enquêteur attire l'attention sur le contexte, à savoir l'absence de lien géographique avec le reste du projet (initialement, les 6 tours de Bercy-Charenton de 180 mètres auxquelles espérons-le, nous allons échapper grâce aux négociations avec EELV mais la surdensification reste à l'ordre du jour !). Nous refusons la perspective du blockhaus en forme de L collé tout au bord du boulevard Poniatowski qui est prévu et la disparition de la vue sur les 50 arbres actuels qui contribuent à la lutte contre les îlots de chaleur urbains en temps de canicule ! »
 - « Pour l'octroi des logements, privilégiés plus les habitants du secteur 12ème et Charenton »
 - « La surpopulation n'est pas une solution. Et garder la tunnel baron Leroy serait une bonne idée »
 - « Je regrette que la création de logements se fasse toujours essentiellement par la construction de neuf plutôt que par la récupération d'ancien. Paris est une ville déjà très dense et la renaturation de l'espace plutôt que sa mise en construction aurait été un projet bien plus adapté aux défis du XXIème s. »
 - « Créez des logements pour qu'on puisse vivre à Paris et pas survivre »
 - « Comme indiqué dans un article du Monde, la densité de ce site est faible (44 habitants à l'hectare contre 206 dans le reste de la ville). Je regrette qu'il n'y ait pas plus de logement, surtout que la densification urbaine est une réponse écologique à l'étalement urbain »
 - « C'est un quartier très difficile qui devrait faire l'objet d'un concours d'idées d'urbanistes, non pas avec des beaux plans finalisés, mais avec des propositions amont de principes d'aménagement »
 - « Je n'ai rien contre les tours qui étaient prévues. Il faut de la densité si l'on veut que ce petit quartier enclavé vive »

« Attention à la trop forte densité de construction ! »

« Arrêtez les tours et les logements sociaux »

« A éviter absolument : les tours horribles situées sur les quais du 13e (grande bibliothèque comprise). Arrêtez d'enlaidir Paris ! »

- Le périmètre de réflexion à élargir à la pelouse de Reuilly :
 - « Une petite pensée pour la "Pelouse" de Reuilly, qui mériterait d'être beaucoup plus connectée à Paris et pourrait accueillir plus d'événements éphémère durant l'été si elle était un tout petit peu mieux aménagée (toilettes en dur, quelques structures ombrageantes libres d'utilisation, etc.) »*
- L'importance de la dimension naturelle et écologique (avec la volonté d'espaces verts et une conception écologique du quartier) :
 - « Un bâtiment avec de beaux matériaux sera toujours plus agréable qu'un bâtiment fait que de béton et vitré »*
 - « Transformer nos trottoirs bitumeux, semés de bosses et cassis, en dallage ou pavage correctement installé de niveau »*
 - « Restons sobres, sages, et sereins pour le futur. Arrêtons-le toujours plus et la destruction du peu de nature qu'il nous reste »*
 - « Pas de béton, ce n'est pas bon pour la planète »*
 - « J'apprécie la direction que prends la ville de Paris en anticipant l'urgence climatique et de nous préparer pour que la ville soit plus habitable et tourner vers l'humain et non la voiture »*
 - « Je trouve qu'un jardin partagé pour les habitants pourrait être un plus »*
 - « Avec espace vert permettant la sortie l'après-midi car lieu ombragé zone de fraîcheur proche d'espace d'eau, fontaine, faire de ce nouveau quartier un endroit chic classe ou l'on a envie de s'y rendre à l'image du quartier du Luxembourg »*
 - « Les parisiens aspirent à davantage de nature, pas à de la végétalisation cosmétique ! »*
 - « Cesser de tronçonner des arbres magnifiques pour les remplacer par des "brindilles" qui ont peu de chance de survivre ! »*
 - « La ZAC reste en environnement contraint d'un point de vue écologique : pollution de l'air et nuisances sonores (voies ferrées, périph, maréchaux), étroit, un historique industriel avec l'utilisation de métaux (pollution des sols) ...=> il y a un vrai travail de dépollution à faire »*
 - « Il faut vraiment anticiper un contexte de sobriété et de possibilité de subsistance locale (potager, jardins ouvriers, gestion de l'eau...). Conserver les châteaux d'eau pour le stockage de l'eau, collecte des eaux pluies... s'appuyer sur les spécificités de la gare de la Râpée et notamment la température régulée de ses tunnels du niveau inférieur »*
 - « La production d'énergie en local et le partage de ces ressources pourrait être expérimenté avec des solutions blockchain »*
 - « L'architecture utilisée devra permettre de réduire les consommations d'énergie et d'augmenter l'inertie aux variations climatiques (toits blancs,) »*
 - « Réduction des surfaces bitumées, (trottoirs, rues, ...) et bétonnées »*
 - « A mon sens la priorité de ce projet doit être d'y créer un espace vert, élégant, propre et aménagé de plusieurs activités plébiscitées par les habitants »*

« Nous avons la chance d'avoir l'exemple du bois de Vincennes qui continue d'être un bol d'air splendide pour les Charentonnais. Le site Bercy-Charenton doit s'en inspirer et ne surtout pas être laissé à l'abandon »

« Bercy-Charenton doit emprunter à la modernité et l'esthétisme de Bercy Village en y alliant la verdure et le calme »

« Créer un chemin entre le bois de Vincennes et le stade Léo Lagrange pour qu'il n'y ait pas de coupure entre le bois et ce stade afin de permettre aux animaux d'y passer sans danger ce qui veut dire qu'il faudrait supprimer la route qui se trouve entre ces 2 endroit »

« Belle opportunité pour apporter aux parisiens un supplément de verdure qui manque temps ! un petit coin de province à Paris »

« Il faut couvrir l'autoroute A4 pour avoir un accès jusqu'à la Seine dans la continuité écologique »

« Il serait intéressant d'étudier une couverture partielle du périphérique entre la porte de Charenton et la porte de Reuilly (voir jointure complète jusqu'à la porte de Reuilly) afin d'agrandir l'accès aux bois de Vincennes à partir de Paris 12ème arrdt et ce serait un lieu intéressant pour faire des expositions, animations, expérimentations, jardins partagés, agrandissement zones sportives du stade Léo Lagrange etc...plus réduction du bruit, de la pollution et de la chaleur urbaine lors des canicules en été »

- Un point d'attention à porter aux mobilités motorisées et liaisons urbaines (un lien avec le reste du 12^e arr., la volonté de mobilités douces et des appels à la vigilance de la part d'automobilistes) :

« Trouver une solution aux motos bruyantes, un vrai lien vers Charenton est un plus, arrêter de densifier Paris qui l'est déjà beaucoup »

« Secteur uniquement réservé aux piétons et mobilités douces »

« Se pencher très sérieusement sur les 2 passages sous le boulevard extérieur et sous le périphérique. Point le plus compliqué »

« Ne pas rajouter de la circulation automobile sur la rue de Bercy /Pommard »

« Un pont reliant la rue Nicolai à la rue Baron-Leroy serait très pratique au-dessus des voies de chemin de fer »

« Passerelle Nicolai »

« Mettre en place quelque chose d'intelligent pour rejoindre la station tramway Baron-le-Roy depuis Bercy »

« En l'absence de passerelle construite au-dessus des voies entre la rue de Charenton et Lamé, voir pour améliorer le passage sous les voies SNCF, plus sympa, lumière, régulation de vitesse/ pollution, entretien des voies pour le bruit... »

« Actuellement il manque vraiment une belle liaison avec Paris (actuellement il faut longer le centre commercial longer les bus) le soir ça n'est pas très rassurant ni agréable de rentrer à pied... j'espère que des infrastructures seront effectuées »

« La passerelle de Valmy n'est pas n'ont plus très agréable et en bas des escaliers il n'y a pas beaucoup de lumières »

« Interdire des voies aux vélos et autres 2 roues (en particulier électrique) afin que les familles puissent déambuler sans stress pour les enfants (éviter comme dans

le bois de Vincennes des espaces soi-disant partagés où les enfants ne peuvent pas courir sans manquer de se faire écraser par un vélo) »

« Il serait intéressant de garder la petite ceinture en format ferroviaire pour ne pas perdre l'exploitation en plus du t3 »

« Il faut absolument que le projet préserve la petite Ceinture à la fois comme élément ferroviaire potentiel (Tgv de la Gare de Lyon à Austerlitz) mais aussi comme élément de logistique urbaine (un tram fret desservant la gare de la Râpée souterraine ?) voire un transport en commun rapide vers le nord de Paris (Metro rapide sur la petite Ceinture Est ?) »

« Faire couvrir les voies de chemin de fer qui traverse Charenton et mettre un espace vert non accessible au public pour purifier l'air »

« Etudier les capacités de charge par hectare et la gestion des flux de personnes et engins à l'aide de la méthode "labyrinthique" que j'ai déjà utilisée avec mon équipe à Venise »

« Couture urbaine ++ accès Charenton et la Seine »

« Aujourd'hui, les véhicules sortant des parkings entre la Place Colonel Bourgoïn et la rue de Montgallet sont très handicapés par ces sens uniques qui nous obligent à repartir dans le centre de Paris et qui nous empêche de rejoindre l'extérieur de Paris »

« Des centaines d'automobilistes souffrent de ce réaménagement absurde depuis plusieurs mois »

« Pouvez-vous laisser un peu de liberté, de souplesse plutôt que de canaliser la circulation automobile sans réflexion ? »

« Nous ne pouvons plus nous acheminer en voiture au périphérique au carrefour Charenton »

« Pourquoi pas mettre en place une gare routière également digne de ce nom et bien utile pour les petits budgets ? »

- La proposition d'activités urbaines (des espaces de sociabilités, moins aménagés et des activités sportives et commerces de proximité) :

« Un projet urbain doit susciter des lieux de rencontre (espaces coworking par exemple), de la créativité et de l'intelligence participative (ex. fab-lab) ; des ambiances apaisantes avec un accès facilité à des services publics et à des lieux culturels et de loisirs »

« Importance des tiers lieux éphémères ou non ; importance de mini espaces verts ; importance des lieux de solidarité comme les ressourceries... »

« S'inspirer de ce qui se passe dans les lieux éphémères et dans les ZAD : laisser la place pour l'invention et l'informel »

« Si vous pouvez également créer un espace aquatique innovant (autre chose qu'aqua boulevard) avec une Waves garden (possibilité de faire du surf sur une vague artificielle) elles sont de plus en plus écologiques, ce serait le rêve ! La possibilité aux parisiens de pouvoir s'initier au surf sans devoir partir à la mer, moins de déplacements donc plus écologiques. Possibilité d'organiser des compétitions de surf dans la capitale ! Ça c'est innovant ! On va avoir besoin de se jeter à l'eau avec le réchauffement climatique (on n'a pas tous la chance de pouvoir partir l'été en vacances) »

« Sauvegarder un des derniers espaces verts sportifs parisiens, un espace qui n'a rien à voir avec le Projet Bercy-Charenton et y avait pourtant été maintenu par la

mairie de Paris après que le stade Léo Lagrange mitoyen ait été épargné grâce aux conclusions de l'Enquête Publique de Novembre 2016 ! »

« Il y a peu de médecins disponibles dans le quartier, il pourrait être intéressant de renforcer l'offre »

« Je m'interroge sur la possibilité de proposer un nouveau collège ou lycée à proximité »

« Manque un espace dédié au sport pratique libre en salle ayant un espace aquatique bassin ou piscine accessible sans réservation car manque de places vu la fréquentation grandissante de ces structures »

« Les établissements scolaires pourraient être ouverts sur le parc et le lieu culturel (comme le 104) afin de profiter des infrastructures en tout temps, été, hiver. Le parc pourrait être la cour de récréation et d'expérimentation des écoles et lycées. Permettre aux enfants d'être au plus près de la nature pour leur épanouissement »

« Des cours de gym en plein air au bois de Vincennes »

« Ce nouveau quartier pourra, je n'en doute pas, contribuer à l'animation d'une zone en forte expansion »

« Le quartier manque de vie aujourd'hui commerces restaurants »

« Favoriser l'implication des activités d'"entretiens" divers de sa santé, d'un lieu de vie partagé, de rencontres culturelles »

« Des brumisateurs »

■ Une attention à porter à proximité sociale et gestion urbaine :

« Le XXIème siècle verra souvent cohabiter quatre générations dans certains des espaces de vie, c'est un défi nouveau et essentiel au vivre ensemble »

« Favoriser également la mixité de la population et éviter la ghettoïsation avec trop de logements sociaux concentrés au même endroit »

« Sécurité, sécurité, sécurité, car cette partie du 12ème arrondissement devient sale, mal fréquentée, points de deals nombreux et trop d'incivilités »

« Le 12ème est sale et la violence grimpe »

« Arrêtez de monter et démonter les structurer du marché boulevard de Reuilly. Bruyant »

« Des habitations à taille réduite seraient idéales sécurisées que l'ensemble de ne devienne pas un point d'insécurité, de deal et d'incivilités comme l'est devenu cette partie du 12ème malheureusement »

■ La temporalité du projet :

« Pourquoi la mise en œuvre de ce projet est-elle si longue ? »

« J'ai hâte de voir le projet se concrétiser »

■ Le mode d'expression du public :

« Merci pour la consultation ! »

« Merci pour ce travail de consultation riche qui, je l'espère, intéressera un maximum pour recueillir du mieux possible l'opinion publique »

« Le questionnaire est bien construit je trouve, il laisse bien la place pour s'exprimer »

« En espérant que Bercy-Charenton soit une vraie réussite et que les méthodes et formes déployées puissent inspirer d'une certaine façon l'alternative du "faire la ville" »

« La plupart du temps cela se résume à une perte de temps - et d'argent du contribuable ! »

« Les autres exemples de "consultation publique" laissent à penser que le temps que j'ai utilisé pour répondre ne sert finalement à pas grand-chose. Il faut pourtant continuer d'espérer »

« Je trouve l'idée des contributions pour cet espace remarquable »

« Peut-être faire une inauguration »

« Peut-être associer les universités parisiennes étudiant en géographie et aménagement »

« Les plus belles idées n'apportent rien si elles ne sont correctement appliquées et réalisées »

« Ce projet doit être l'occasion d'expérimenter de nouvelles façons d'habiter et de travailler. Il est tout aussi important de repenser la façon de concevoir et financer les aménagements à venir afin de garantir sa réussite au projet »

COMPTE-RENDU DES COMMENTAIRES

Les commentaires ont été synthétisés et regroupés entre eux pour ceux qui portaient sur la même thématique.

• Rapport à la biodiversité

Idée n° 1 : Réalisation de fresques murales sur les immeubles de logements et/ou d'équipements publics. Thème demandé : les animaux liminaires (pigeons, rats, cygnes... : <https://www.adelerenault.com>).

10 avis

Idée n° 2 : Mise en place d'une zone sanctuarisée pour les animaux liminaires (pigeons, rats, cygnes...) en anticipant la mise en place d'une végétation adaptée et en installant un pigeonnier contraceptif (entretenu régulièrement) pour offrir un habitat aux pigeons tout en limitant leur reproduction (exemple : darse du Rouvray).

40 avis

Idée n° 3 : Interdiction de la pêche dans la Seine, à proximité du quartier.

17 avis

Idée n° 4 : Anticiper la gestion des déchets (ramassage régulier et poubelles hermétiques) afin de limiter la prolifération des rats.

16 avis

Idée n° 5 : Opposition à la mise en place éventuelle d'une ferme pédagogique du fait du traitement des animaux (exemple : Ferme de Paris).

12 avis

Idée n° 6 : Interdiction des méthodes létales (poisons, pièges...) envers les animaux.

19 avis

Idée n° 7 : L'accessibilité à un espace vert, pour tous les Parisiens, à moins d'un quart d'heure à pied.

1 avis

Idée n° 8 : Sauvegarder l'espace vert sportif Cardinal Lavigerie (faisant partie du bois de Vincennes) et ses 50 arbres dont des marronniers d'inde, platanes communs, pins sylvestres, érables sycomores d'environ 50 ans, ifs communs, tilleuls à grandes feuilles, haies, bouquets d'herbes folles, troènes... Ceci permettrait de préserver la biodiversité et d'éviter les îlots de chaleur urbains, en lien avec le PLU bioclimatique, et impliquerait de ne pas y implanter un collège et/ou une piscine (1 proposition : préférer l'emplacement de l'actuel foyer Adoma, du fait du bail précaire, pour le collège et de la piscine de Charenton-le-Pont à 800 mètres ou de l'emplacement de la pelouse de Reuilly pour cette dernière).

19 avis [dont collectif des ABC : pensant également que le transfert des activités sportives de Lavigerie au complexe sportif Léo Lagrange réduira la surface en pleine-terre / Association des usagers des transports du 13^e]

+ pétition depuis 2019 avec 573 signataires (association A.R.B.R.E.S. soutenue par l'association Il faut sauver Léo Lagrange : [Pétition : Sauvegardez l'Espace Vert Sportif Cardinal Lavigerie à l'orée du Bois de Vincennes !](#))

• Logistique urbaine

Idée n° 9 : Conserver la totalité des tunnels Baron-Leroy afin de préserver leur qualité thermique (conservation actuelle des légumes et du vin à température modérée constante).
10 avis [dont collectif des ABC et Association des usagers des transports du 13^e]

Idée n° 10 : Faire évoluer les tunnels Baron-Leroy afin qu'ils deviennent un nœud logistique ferroviaire (pour éviter les longs déplacements en poids lourds et leurs apports en CO₂).
1 avis

Idée n° 11 : Ne pas amputer les entrées des tunnels Baron-Leroy n° 2 et 3 (le Tunnel des artisans est le n° 6) dans le cadre du prolongement de la rue Baron-le-Roy (et de l'aplanissement du terrain qui la surplombe faisant s'effondrer les tunnels en-dessous). La déviation en entrant au n° 65 rue Baron-le-Roy correspond à une montée donnant accès au niveau supérieur.
2 avis [dont collectif des ABC]

• **Petite Ceinture ferroviaire**

Idée n° 12 : Remettre en place des trains de nuit et des trains Corail à traction électrique sur la Petite Ceinture ferroviaire (reliant les grandes gares ferroviaires) pour permettre l'organisation des transports dans le cadre de la mise en place des Zones à Faibles Emissions de carbone et autres régulations environnementales, ainsi que pour des raisons économiques (prix des billets) et de respect de la biodiversité. Cela impliquerait le maintien du raccordement nord de Bercy dans le secteur de la ZAC (au lieu de sa suppression initialement envisagée) et de compléter les usages de loisirs actuels au sein des bâtiments d'anciennes stations ferroviaires. Cela permettrait d'anticiper la charge à venir des lignes de bus, du tramway T3a et des métros 8 et 14 (alors que l'arrêt de RER D ne semble plus être prévu sur le quartier), pouvant devenir plus importante avec l'arrivée des lignes du Grand Paris Express.

6 avis [dont Association pour la Sauvegarde de la Petite Ceinture de Paris et de son Réseau Ferré et Association des usagers des transports du 13^e]

Idée n° 13 : Utiliser la Petite Ceinture ferroviaire pour effectuer du fret de proximité (potentiellement de nuit pour s'articuler avec les activités de loisirs de jour).
2 avis + 1 avis contre (à n'utiliser qu'en cas de crise pour traverser Paris rapidement entre le sud et le nord)

Idée n° 14 : Classer la Petite Ceinture ferroviaire en tant que Zone Urbaine de Grands Services Urbains au sein du Plan Local d'Urbanisme.
2 avis [dont Association pour la Sauvegarde de la Petite Ceinture de Paris et de son Réseau Ferré et Association des usagers des transports du 13^e]

Idée n° 15 : Poursuivre la dynamique de création d'une promenade continue le long de la Petite Ceinture ferroviaire et la relier aux autres tronçons à proximité des 12^e et 13^e arrondissements.
1 avis [dont Association des Promeneurs de la Petite Ceinture] + 1 avis contre (car Coulée verte déjà existante et mésusages potentiels faisant fuir la biodiversité s'y étant réfugiée)

• **Mobilités cyclables**

Idée n° 16 : Améliorer les deux axes du Réseau Express Régional Vélo traversant le site du projet (ligne PC et ligne E, dont sur le boulevard Poniatowski) pour favoriser les liens avec la ville de Paris et la banlieue sud-est : créer deux pistes larges unidirectionnelles (plus sécurisantes qu'une piste bidirectionnelle étroite) respectant les standards RER-V en termes de largeur ; séparer les cyclistes des espaces pour les piétons (éviter les trottoirs) notamment autour des stations de transports en commun, ainsi que des voies de bus ; respecter les possibilités de giration des vélos pour les virages ; prévoir une connexion entre les deux axes cyclables majeurs du RER-V ; la mise en double sens cyclable de toutes les rues. Le plan de circulation doit éviter le transit automobile (maximum 2.000 véhicules par jour dans une rue avec cycles), avec une réduction possible de la chaussée à 2x1 voies.
1 avis [Paris en selle 12^e]

Idée n° 17 : Hiérarchiser les voies du plan de circulation avec des axes de transit (pour tous et nécessitant des pistes cyclables) et des axes de desserte (réservés au trafic motorisé local et apaisés pour une mixité des modes de déplacement), avec un empêchement physique du transit des véhicules motorisés au sein des axes de desserte (par une piétonnisation ponctuelle, un sens unique, une mise en tête-bêche ou en semi-impasse, des jardinières, potelets ou panneaux, etc.) et des girations forçant à une faible vitesse des véhicules à moteur (avec priorité à droite ou cédez-le-passage, sans feux ou stops, largeur réduite à 5,50 mètres pour les rues à double sens de circulation et largeur importante de 4 mètres pour celles à sens unique mais double-sens cyclable).
1 avis [Paris en selle 12^e]

Idée n° 18 : Le stationnement vélo doit être anticipé au sein des futurs immeubles (1 vélo par habitant), ainsi que la cyclo-logistique (avec des vélos-cargo) au sein du quartier. Cela implique des stationnements pour vélos spéciaux (cargo, adaptés PMR...) et de prévoir du stationnement vélo sécurisé au sein des entreprises et établissements scolaires. L'offre en voirie doit aussi être suffisante aux abords des commerces et centres d'intérêt.
1 avis [Paris en selle 12^e]

• Densité urbaine

Idée n° 19 : Opposition aux tours de 50 mètres de haut pour les immeubles de logements et ce, afin de respecter la règle du prospect (visibilité du ciel au-delà d'un angle de 45 °). Ne pas dépasser une hauteur de 27 mètres pour un urbanisme à visage humain.
14 avis [dont collectif des ABC et Association des usagers des transports du 13^e] + 1 avis nuancé car la localisation des bureaux-tampons est saluée [Association pour la Sauvegarde de la Petite Ceinture de Paris et de son Réseau Ferré]

Idée n° 20 : Réaliser une EPS [? Evaluation impact santé ?] complète.
9 avis [collectif des ABC et Association des usagers des transports du 13^e]

Idée n° 21 : Revoir la volonté de créer des bureaux (dans le cadre du rééquilibrage Est-Ouest) du fait des modifications de l'organisation du travail (télétravail), des difficultés de déplacement et des pôles d'activités créés en lien au Grand Paris Express.
9 avis [collectif des ABC et Association des usagers des transports du 13^e]

Idée n° 22 : Favoriser le logement au cœur de Paris (augmenter le nombre de logements) pour diminuer la pression sur les prix et éviter la pollution générée par la distance entre le lieu de vie et le lieu de travail.

1 avis